

## Directeur/trice de séjour pour enfants

### Conditions contractuelles

- Contrat CDD du 25 juillet 2026 au 8 août 2026 en Vendée (+1 journée d'information en juin Paris)
- Convention collective - Éducation, culture, loisirs et animation au service des territoires (ÉCLAT)
- Rattachement : direction générale (fédération)
- Salaire brut 2 132,26 € + congés payés

### Contexte

Il consiste à **organiser et à diriger** un camp de vacances pour divers publics allant de la petite enfance à l'adolescence. Les tâches quotidiennes incluent la planification des activités, la supervision et la coordination du personnel, la gestion des finances et le maintien du lien avec les familles et les partenaires sociaux et économiques.

En tant que directeur, vous êtes responsable de la **sécurité et du bien-être** du public accueilli et vous devez être en mesure de **gérer les imprévus et les conflits éventuels**, tout en maintenant un environnement global amusant, bienveillant et positif pour tous les participants.

D'autre part, le directeur de colonie de vacances peut être amené à coordonner les activités d'intervenants (animateurs, de cuisiniers, de personnel d'entretien ou administratif) et veille à ce que tous respectent les règles et procédures élémentaires d'hygiène et de sécurité.

### Missions

- La planification et la **coordination des di<érentes activités** proposées durant le séjour dans le cadre d'un projet pédagogique à élaborer en amont ;
- Le suivi et la transmission à l'ensemble de l'équipe des régimes alimentaires spéciaux ou des éventuels traitements médicaux à suivre pour chaque participant de la colo ;
- La gestion du **budget et des dépenses** liées à la bonne tenue de la colonie de vacances ;
- La création et le **maintien d'un environnement bienveillant et sécurisant** pour toutes les personnes accueillies ;
- Le maintien des canaux de communication avec les familles (téléphone, mail, réseaux sociaux ou même site internet dédié...) ;
- La communication et la **négociation avec les di<érents partenaires** sociaux ou économiques ;
- La gestion globale de l'hébergement ainsi que des stocks de vivres, de produits médicaux ou de première nécessité.

### Qualités

**La flexibilité** : Le directeur de colonie de vacances est souvent confronté à des situations exceptionnelles et inattendues qui demandent une prise de décision rapide, efficace et adéquate. En ce sens, il devra faire preuve de flexibilité dans la gestion des imprévus.

**Le leadership** : Le directeur de colo doit être capable de gérer et coordonner efficacement l'équipe pluridisciplinaire dont il a la charge. Il doit garder une oreille attentive mais s'assurer que ses décisions soient entendues et respectées.

**La responsabilité** : Le directeur de colonie de vacances doit être conscient de sa responsabilité et adapter, au quotidien, son intervention pour offrir à chacun un environnement épanouissant, bienveillant et respectueux de la législation des accueils collectifs de mineurs.

**La créativité** : Pour proposer des activités variées au public accueilli, le directeur de colonie de vacances doit faire preuve de créativité, avec l'équipe pluridisciplinaire, pour proposer un plan d'animation original captivant et innovant.

**La communication** : La communication avec les familles et les partenaires sociaux et économiques est une partie essentielle du travail de directeur de colonie de vacances. Il convient alors qu'il soit à l'aise avec les différents moyens de contact et qu'il soit capable de se faire entendre lors de négociations par exemple.

**Le sens de l'écoute** : Qu'il s'agisse de l'équipe pluridisciplinaire ou du public accueilli, le directeur de colonie de vacances doit être capable d'écouter et d'entendre les désirs ou problèmes de chacun sans porter de jugement pour y apporter une réponse adaptée.

**La pédagogie** : Le directeur doit avoir une bonne compréhension des besoins éducatifs et sociaux des jeunes pour leur proposer un accompagnement adapté et assurer leur intégration au sein du groupe lors des activités ou des temps quotidiens.

**La positivité** : Le directeur doit avoir une attitude positive et enthousiaste qui encourage les participants à se sentir bien et à s'épanouir tout au long de leur séjour. De plus, il doit être en mesure de motiver aussi bien le public accueilli que le personnel pour atteindre ses objectifs globaux.

## **Savoir Faire**

**La gestion** : à l'ère du numérique, le directeur de colonie de vacances doit maîtriser ou apprendre rapidement à utiliser les logiciels de gestion lui permettant de traiter les inscriptions, les paiements, d'effectuer la planification du séjour etc.

**La communication** : que ce soit par l'utilisation des réseaux sociaux ou des divers canaux de communication à sa disposition, le directeur de colonie de vacances doit être en mesure d'utiliser les outils numériques pour, d'une part, promouvoir sa structure mais aussi pour maintenir un lien étroit avec les participants, les familles et les partenaires sociaux et économiques.

**La sécurité** : Le directeur de colonie de vacances doit absolument connaître et appliquer la réglementation en matière de RGPD pour protéger la vie privée des participants et éviter la divulgation d'informations personnelles. D'autre part, une bonne connaissance des bonnes pratiques en matière de numérique lui permettra d'offrir un environnement sain et sécurisant lors d'activités se déroulant sur internet.

## **Formations**

**Le BAFD** en cours de validité (renouvelable tous les 5 ans).

**Le BP JEPS** (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) mention Loisirs tout public.

Parmi les titres et diplômes acceptés, vous pouvez posséder l'un des titres ou diplômes suivants :

- Diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation
- Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants
- Diplôme professionnel de professeur des écoles
- Certificat d'aptitude au professorat

**Le DE JEPS** mention animation socio-éducative.

**Le bachelor universitaire** (BUT) en carrières sociales.

**DESJEPS** avec une spécialité en animation culturelle ou socio-éducative mention direction de projet et de structure.

**Licence professionnelle** en sciences humaines et sociales mention métiers de l'animation socioculturelle, socio-éducative et sociale.

**Licence** en sciences humaines et sociales mention science de l'éducation.

Vous devez aussi obligatoirement justifier d'une ou plusieurs expériences d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs.